

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 34 (1997)

Heft: 1312

Rubrik: Médias

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Internet et les fonctionnaires

Nouvelles technologies, hiérarchies administratives et rapports sociaux: un lecteur nous raconte une petite anecdote.

L'HISTOIRE SE PASSE dans un grand office fédéral. Un fonctionnaire romand constate que l'offre de cours de formation continue en français est nettement moins fournie qu'en allemand. Il prend sur lui de tenter de savoir si une demande existe, chez les francophones pour des cours semblables à ceux offerts aux germanophones, pensant s'adresser ensuite aux instances compétentes pour leur demander de bien vouloir répondre à ce besoin. A cette fin, il utilise, un beau matin, le courrier électronique de l'office, qui lui permet d'interroger directement à leur poste de travail tous les employés (sans distinction de langue ou de position hiérarchique).

S'affranchir des hiérarchies ? – Non pas vraiment !

A la fin de la matinée, ce fonctionnaire est convoqué (aimablement) par son supérieur hiérarchique immédiat. L'état-major de la division dans laquelle il travaille a constaté son envoi. Il n'en conteste pas le bien-fondé, mais s'est interrogé sur l'éventuelle possibilité d'un froissement de susceptibilités, au niveau des personnes chargées d'organiser la formation continue. Le supérieur hiérarchique va devoir prendre contact avec ces personnes, afin de s'assurer que tout va bien et le simple fonctionnaire est (aimablement) prié d'éviter à l'avenir d'envoyer des messages à tous les employés de l'office. Il pourra, si nécessaire, interroger les collègues de sa propre division.

De cette anecdote on peut tirer quelques enseignements plutôt intéressants. Les nouvelles technologies (ici le courrier électronique) permettent effectivement de s'affranchir des rapports hiérarchiques établis : tout le monde peut communiquer avec tout le monde. Elles sont disponibles sur chaque poste de travail et ne font l'objet d'aucune réglementation écrite restreignant leur usage. On entend de plus en plus souvent que ces nouveaux médias vont bouleverser de fond en comble les rapports sociaux. L'hallucinant rapport au Conseil fédéral du groupe de réflexion «Pour une société de l'information en Suisse» se gargarise de telles perspectives, sans apporter une seule fois le début du commencement de l'esquisse d'une démonstration de leur validité empirique.

La très petite expérience ci-dessus montre que lorsque les nouvelles technologies de l'information sont utilisées dans un champ social sans tenir compte des

règles du jeu qui le régissent (respect des hiérarchies, ménagement des susceptibilités, etc.), le rappel à l'ordre est immédiat : les rapports sociaux réellement existants s'imposent à la technologie. Mais que les internautes se rassurent, la consultation d'un site internet à Oulan-Bator (www.clan.mongol) qui ne menace aucun ordre établi ne donnera lieu à aucune remarque.

D'autre part, les discours modernistes qui veulent responsabiliser les fonctionnaires de base et encourager leurs initiatives doivent être relativisés. Car il est clair que ces beaux principes s'évanouissent lorsque ces initiatives s'affranchissent des hiérarchies et des canaux habituels de communication.

J.-C. Bourquin, historien

Médias

LES MILIEUX D'AFFAIRES ont reçu le Président Mandela à Zurich, mais le «Groupe d'études sur l'Afrique australe», présidé par le conseiller national genevois Jacques-Simon Eggly, continue de publier des nouvelles alarmantes sur cette région (Angola, Afrique du Sud, Botswana/Namibie) dans le dernier numéro (164) de son bulletin périodique.

TERRE ET NATURE, nouveau titre de l'hebdomadaire *Le Sillon romand*, 99^e année de parution, permet de rappeler les bandes dessinées des deux souris, Grignotin et Trottinette, que le journal publiait au début des années 20. On ne parlait pas encore de Mickey Mouse.

AL'HEURE AMÉRICAINE, les journaux s'adressent à des dessinateurs des États-Unis pour changer leur présentation. Deux exemples récents: Le *TagesAnzeiger* de Zurich et le *Berliner Zeitung*, le plus ancien quotidien allemand puisque l'Armée rouge a fait paraître le premier numéro le 21 mai 1945. Depuis la réunification allemande, il appartient aux éditions Gruner und Jahr qui publient aussi deux quotidiens populaires *Berliner Kurier* et *Berliner Abendblatt*. cfp